

Filipa Brazzaville

appui à la FILIère Privée et Associative de la pré-collecte des déchets à Brazzaville

LETTRE D'INFORMATION NUMÉRO 9 / NOVEMBRE 2016

Sensibilisation à la gestion des déchets : une méthodologie testée, des résultats significatifs

Le mois de septembre a vu s'achever les activités de sensibilisation des ménages et des écoles à la gestion des déchets dans l'arrondissement 5—Ouenzé.

Ainsi, des *focus group* ont été menés, auprès de 116 élèves de l'école Pierre Ntsiété, au cours de 7 séances., réalisées dans trois classes. 383 usagers du marché Mampassi ont été touchés à travers des animations de masse. Au CSI Jane Viale, des animations de masse et des *focus group* ont permis de sensibiliser une centaine de femmes et 6 membres du personnel soignant. Enfin, 625 Visites à Domicile, auprès de 265 femmes, ont été menées auprès des femmes habitant les zones 3 et 4 du quartier 53. Ce sont au total plus de 1 000 personnes qui ont participé à des activités d'IEC (Information Éducation Communication).

Des fiches de suivi ont été mises en place au cours des Visites à Domicile pour mesurer l'évolution de leurs pratiques. Au terme de ces activités, des avancées significatives ont été constatées : la prise de conscience de risques méconnus l'essai et la mise en pratique des personnes sensibilisées. Cette activité pilote a permis d'expérimenter des outils et une démarche qui pourra être reproduite.

Le projet Filipa s'étend sur l'ensemble de la ville

Initialement mis en œuvre dans les arrondissements de Makélékélé, Moungali, Ouenzé, Talangaï les activités d'accompagnement de la structuration du service de pré-collecte s'étendent à toute la ville, dans le cadre d'un avenant, allant jusqu'à juin 2018. Les arrondissements périphériques de Mfilou Ngamaba, Madibou et Djiri; ainsi que ceux de Poto-Poto et Bacongo, plus centraux, sont intégrés.

Les solutions proposées dans les premiers arrondissements pourront être répliquées à certains arrondissements, tandis que dans d'autres, périphériques, où peu de solutions de pré-collecte existent, il s'agira de les adapter. Deux Aires de Transit des Ordures Ménagères seront par ailleurs construites pour mettre à la disposition des OPC une solution pour le stockage intermédiaire des déchets. Des réunions de présentation des activités ont été organisées par la DEPV, avec les Maires des nouveaux arrondissements. Un atelier de présentation des futures activités aura lieu le 23 novembre. S'en suivra ensuite une mise à jour des données dans les nouvelles parties de la ville où auront lieu les interventions.

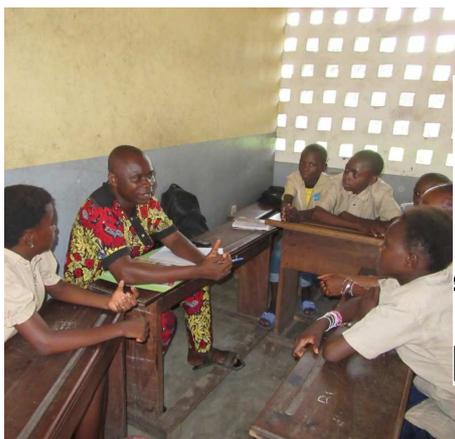
UNE MISSION D'APPUI TECHNIQUE

Adeline Pierrat, Responsable des Projets déchets au Siège du GRET, a effectué une mission d'appui technique sur les activités notamment à Brazzaville. Cette mission a principalement porté sur la préparation, d'actions pilotes de valorisation des déchets. Des réflexions ont également eu lieu au sujet du passage des activités du projet Filipa, de quatre à neuf arrondissements, soit l'ensemble de la ville de Brazzaville.

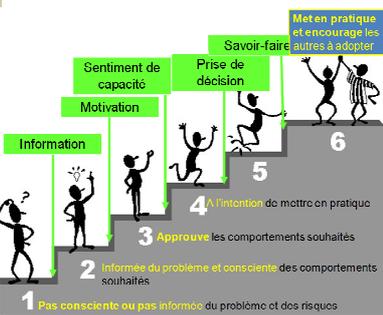
L'équipe a également eu l'opportunité d'échanger avec la Responsable du projet au siège sur la gestion des déchets dans d'autres capitales d'Afrique.

DU CÔTÉ DES ATOMS !

Dans le cadre de l'extension du projet, deux Aires de Transit des Ordures Ménagères (Atom) seront construites. Ce maillon est essentiel puisqu'il permet aux OPC de disposer de sites aménagés pour déposer les déchets qu'ils ont ramassés. L'enjeu est de taille car les espaces à Brazzaville sont peu disponibles. Le GRET travaille donc avec les Mairies pour identifier des terrains sur lesquels pourraient être construits de tels ouvrages. Il s'agira ensuite de sécuriser ces sites, puis de les aménager et enfin de faire en sorte qu'ils soient évacués régulièrement, pour qu'ils puissent être acceptés par les riverains.

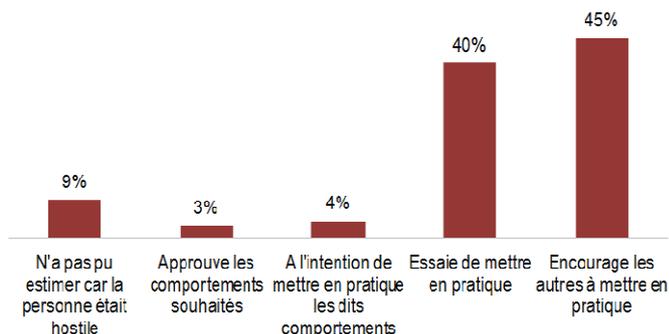


Un focus group sur les pratiques de gestion des déchets avec un groupe d'élèves



Étapes caractérisant le Changement de Comportement des personnes sensibilisées

Niveaux auxquelles se trouvent les femmes sensibilisées, après la dernière Visite à Domicile



Étapes du changement de comportement auxquelles se situent les femmes à la fin de la campagne des Visites à Domicile

Quelles suites pour les autorisations ?

Le 15 juin dernier était lancé dans l'arrondissement 4—Moungali, le dispositif des autorisations. S'agissant d'un test de la méthode, il n'était effectif que dans un arrondissement, sur une durée de 4 mois. En octobre, le temps du bilan est arrivé ! Un atelier regroupant les représentants de Mairies des Arrondissements d'intervention a permis d'échanger sur le sujet et de prendre des décisions pour la suite.

• De premières autorisations, un accompagnement mis en place

22 OPC ont déposé un dossier pour obtenir leur autorisation à Moungali. 12 l'ont obtenue au cours de la période du test et parmi eux, 10 individuels et 2 associations, comptant 5 travailleurs pour l'une et 8 pour l'autre. La plupart utilise des poussepousse, un seul fait usage de motobennes (association). Certains OPC ne disposent pas de documents d'identité et n'ont donc pas pu obtenir leur autorisations, expliquant l'écart entre le nombre de dossiers déposés et le nombre d'autorisations délivrées. L'objectif des Mairies étant d'encourager le secteur et faire en sorte que le service de pré-collecte soit durable, le Gret a organisé des réunions pour informer les OPC des enjeux de l'obtention de pièces en bonnes et dues formes, sur les procédures et les coûts pour l'obtention de pièces d'identité en règle. Par ailleurs, dans certaines zones, le recours au service de pré-collecte est courant mais aucun OPC n'a déposé de dossiers. Le Gret échange avec eux sur l'intérêt des autorisations.

• Une satisfaction générale, un élargissement aux autres arrondissements

Lors de l'atelier bilan, des OPC ayant obtenu leur autorisation ont exprimé leur satisfaction de détenir cette carte. Ils ont maintenant conscience d'avoir non seulement des devoirs, mais également des droits. Ils se sentent protégés et peuvent désormais jeter leurs déchets dans les bacs Averda plus sereinement. Ils communiquent auprès de leurs pairs sur l'intérêt de disposer de tels documents. La Mairie de Moungali et la DEPVI ont également exprimé leur satisfaction puisqu'ils disposent maintenant d'informations sur les OPC intervenant sur leur territoire. L'ensemble des Mairies s'est exprimée pour un élargissement des autorisations aux autres arrondissements, tout en soulignant les challenges restant à accomplir en terme d'accompagnement des OPC.

Les prochaines activités

Lancement des autorisations à Makélékélé, Bacongo, Ouenzé	nov 16
Suite de l'accompagnement des OPC et Mairies sur les autorisations	dès nov. 16
Atelier sur le projet Filipa avec les arr. d'extension	nov 16
Démarrage de la mise à jour des données dans les arr. d'extension	nov 16—janv 17
Atelier de validation de la priorisation des actions de valorisation.	déc 16

Des fiches actions pour développer la valorisation

Suite au diagnostic des pratiques de valorisation des déchets à Brazzaville, des actions pour développer ce secteur, ont été déclinées sous forme de fiches. Elles sont transversales à plusieurs filières, ou spécifique à l'une d'elles. Des actions pilotes de tri à la source ou de mise en place d'un fonds d'appui pour inciter à la transformation des déchets par des artisans, ont été retenues. Concernant la filière plastiques, tester la mise en place de kiosques de valorisation dans des boutiques s'est avéré pertinent. L'action qui semble avoir retenu à ce jour la plus grande attention concerne le développement de la valorisation de la matière organique, grâce à la production de « gadoue » et autres amendements organiques. Ce produit est aujourd'hui fabriqué au niveau de dépotoirs mais les quantités sont faibles et ne permettent pas de satisfaire la forte demande des maraîchers. Toutefois, une priorisation des actions sera validée prochainement par la Mairie de Brazzaville.

AVEC LE SOUTIEN DE :



MAIRIE DE PARIS

Les idées et opinions présentées sont celles du Gret et ne représentent pas nécessairement celles de l'AFD.

CONTACT : Représentation du Gret au Congo : 17 avenue de la Base aérienne—Batignolles, Moungali, Brazzaville

tel : +242 06 917 77 53 / e-mail : congo@gret.org

www.gret.org/Congo

Contact au Congo : Marie Guillaume/ guillaume@gret.org

Contact au siège : Adeline Pierrat / pierrat@gret.org

GÉRER SES ÉCONOMIES

Dans le cadre des formations que le Gret propose aux OPC, l'une d'elles concernera la gestion de ses économies et la préparation de leur avenir.

Il s'agira notamment de revenir avec les OPC sur leurs dépenses et leurs recettes, ainsi que les outils qu'ils peuvent utiliser pour les suivre, les moyens utilisables pour conserver ses économies, etc. Des cas seront également étudiés, comme par exemple économiser pour l'achat d'équipements de protection individuels, le renouvellement du matériel, le paiement des taxes pour l'obtention des papiers d'identité, etc.



Témoignage d'un OPC ayant obtenu son autorisation, lors de l'atelier bilan sur le test à Moungali



Infrastructure autrefois utilisée pour le tri des déchets au Jardin d'Essai

Photos : © Gret